

LA DÉPORTATION DES TRAVAILLEURS

SON CYCLE	SES PHASES SUCCESSIVES.	LES RÉSULTATS	
		Contingent demandé par le gauleiter Sauckel	Les départs
Automne 1940 au 22 juin 1942.	Première phase : Appel aux volontaires. Exploitation de la misère découlant du chômage. « L'Allemagne offre des salaires élevés. » Campagne de propagande et reportages sur la vie en Allemagne.	Illimité	70 000
22 juin 1942 à septembre 1942.	Deuxième phase : L'odieux chantage aux prisonniers. Chaque départ laissant prévoir le retour d'un prisonnier. Appel aux sentiments de solidarité. Discours menaçant de Laval du 22 juin 1942. Loi du 4 septembre 1942.	1942 Oct. } Nov } 250 000 travailleurs. Déc. }	240 000
Septembre 1942 à août 1944.	Troisième phase : De gré ou de force. Ordonnance Sauckel du 22 août 1942 Loi du 16 février 1942 Mobilisation de la classe 1942. Accord Laval-Sauckel suspendant jusqu'au 1 ^{er} janvier 1944 toute demande allemande. « Peignage » des entreprises (loi du 1 ^{er} février 1944). Recensement de la population active (circulaire du 29 avril 1944) Les rafles (dans la rue, à domicile).	1943 Janv. } Fév. } 250 000 travailleurs. Mars } Avr. } Mai } 220 000 travailleurs. Juin } Juil. } 1944 Fév. } Mars } Avr. } 855 000 travailleurs Mai } Juin } Juil. }	250 000 89 000 36 000
	TOTAUX	1 575 000 travailleurs.	785 000

Ainsi malgré Laval et son équipe, 785 000 travailleurs seulement sont partis sur les 1 575 000 exigés. Malgré Laval et grâce aux maquis, grâce aux inspecteurs du travail et aux médecins qui surent « résister ».